



10 juillet - 25 août
Accueil de loisirs 3 à 13 ans



INFORMATION AUX PARENTS

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30.

Les enfants peuvent arriver le matin de **8h00 à 9h15** (sauf sorties exceptionnelles) et partir le soir de **17h15 à 18h30**.

Tout retard au-delà de 18h30 sera facturé 2€50.

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après réception des dossiers d'inscription complets.

Afin d'éviter toute déconvenue, comme le manque de place, il est préférable de réserver à l'avance.

Dates et horaires d'inscriptions :

A l'école : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 18h30

Rappel du règlement intérieur signé par les familles :

Les préinscriptions peuvent se faire par téléphone, à l'accueil pendant les jours d'ouverture.

L'inscription devient définitive dès que le dossier administratif et les préinscriptions sont retournés dûment complétés.

Une liste d'attente sera établie dès que le nombre de places disponibles sera atteint, ainsi que pour tout retard d'inscription.

Pour toute absence, il est nécessaire d'informer la responsable de l'accueil de loisirs deux jours avant le premier jour d'absence.

Pour les cas particuliers tels que les changements d'emploi du temps des parents, ou les cas de force majeure, la demande de remboursement doit être adressée au Maire ou au conseiller délégué, qui statuera sur la suite à donner.

Pour toute absence non justifiée (par un certificat médical), le prix de la journée sera facturé à la famille.

Les parents s'obligent à respecter les horaires de l'accueil. En cas d'abus de leur part, la commune se réserve le droit d'exclure définitivement ou de ne pas réinscrire un enfant.

Si un enfant casse ou abîme du matériel, le remplacement ou le remboursement de ce matériel sera demandé aux parents.

La commune décline toute responsabilité en cas de perte de vol ou de détérioration des vêtements ou objets personnels appartenant à l'enfant.

Il est conseillé aux parents de marquer lisiblement les vêtements et les sacs au nom de l'enfant, afin d'éviter les confusions.

Séjour déclaré auprès de la
D.D.C.S. N° 0170232CL000216

Organisé avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales
Action financée avec le concours de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Stage musique juillet

3 - 5 ans le 18/07, 19/07, 20/07 le matin,
16 places



Stage arts du cirque juillet

6 - 13 ans le 24/07, 25/07, 26/07, 27/07 le matin,
16 places



Stage tir à l'arc

6 - 8 ans le 17/07, 18/07, 19/07 le matin,
16 places



Stage Equitation août

3 - 6 ans le 02/08, 03/08, 04/08 le matin 14 places
7-13 ans le 08/08, 09/08, 10/08 le matin 14 places



Stage kayak

9 - 13 ans le 18/07, 19/07, 20/07 l'après-midi,
16 places



Sorties



Futuroscope
le 28/07 départ 8h30 retour 18h30
43 places

Youpiland - La Palmyre
le 18/08 départ 10h40 retour 17h50
43 places



*Nombre de places limité pour les stages.
Les inscriptions sont comptabilisées par ordre d'arrivée*